




# **DÉMARCHES EN LIGNE : ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS**

# ATTENTION AUX APPARENCES !

A stylized graphic of an eye, composed of concentric circles and radiating lines, positioned on the left side of the slide.

Certains sites commerciaux font tout pour tromper le consommateur et prendre l'apparence d'un site officiel : couleurs bleu, blanc et rouge, drapeaux, marianne...

- Ces sites n'hésitent pas à entretenir la confusion sur leur véritable statut.

**Pour éviter les pièges, vérifiez l'url du site, affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur internet.**

# LES BONNES PRATIQUES

- ❑ Consulter le site [service-public.fr](https://service-public.fr) pour être redirigé vers le site adéquat en fonction de la demande
- ❑ Ne pas se fier aux premiers résultats des moteurs de recherche car ils ne correspondent pas toujours aux sites officiels
- ❑ Vérifier que l'url du site se termine par [.gouv.fr](https://www.gouv.fr) ou [.fr](https://www.fr)
- ❑ Vérifier l'identité du site et ses mentions légales avant de réaliser le moindre paiement
- ❑ **[Alerter la DGCCRF](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf)** en cas d'arnaques:

***<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>***



## **POUR EN SAVOIR PLUS**

Site : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) – cybersécurité

***<https://www.gouvernement.fr/risques/cybercriminalite>***